

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Band: 20 (1868)

Artikel: Quelques mots sur les châteaux du pays de Porrentruy
Autor: Quiquerez, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES MOTS SUR LES CHATEAUX

du pays de Porrentruy,

par A. QUIQUEREZ.

Occupé depuis plus de 40 ans à recueillir des matériaux pour l'histoire des châteaux de l'ancien Evêché de Bâle, nous avons dû les étudier dans leur ensemble et dans leurs détails. Chaque division territoriale de cette ancienne principauté offre des variations intéressantes dans le nombre, le mode de distribution et l'origine même des châteaux. Plus de 20 localités du bassin d'Ajoie, actuellement réuni à la Suisse, ont des vestiges plus ou moins apparents de châteaux ou de maisons fortifiées. C'est une preuve que presque chacun de nos villages avait un manoir féodal avec tous ses accessoires. Parmi ces forteresses, celles assises sur des montagnes ou sur des rochers sont les moins nombreuses dans cette contrée, et une seule d'entre elles a été habitée par une famille de hauts barons, les seigneurs d'Asuel. Tous les autres châteaux n'avaient pour possesseurs, à titres divers, que des nobles d'un ordre inférieur, vassaux ou arrière-vassaux de grands seigneurs qui n'habitaient point le pays, et dont les principaux, et pour ainsi dire les seuls, étaient les comtes de Montbéliard et de Ferrette, issus d'une souche commune qui avait formé deux rameaux en 1124, lesquels s'étaient parfois ressoudés par des mariages dans les deux siècles suivants.

Ce n'est guère qu'au XII^e siècle qu'on voit poindre la souveraineté de l'église de Bâle, d'abord dans la partie orientale du bassin d'Ajoie qui lui était parvenue par don de deux de ses évêques de la maison d'Oltingen-Neuchâtel; puis, çà et là, nos évêques exercent des droits de sou-

veraineté sur les hommes et les choses appartenant en Ajoie aux monastères de Grandval et de St-Ursanne, lors même que ces droits remontaient déjà à l'année 999. Ce n'est que peu à peu, lentement et après de longues luttes avec les comtes de Montbéliard et de Ferrette, qu'ils ont enfin pu réunir sous leur sceptre le pays de Porrentruy tout entier.

La noblesse territoriale qui occupait les châteaux, les tenait pour la plupart en fief des comtes précités, et ce ne fut que bien tardivement qu'elle passa plus directement sous la vassalité des évêques de Bâle. Une seule famille, celle des nobles de Rocoudt, revendiquait une plus grande indépendance ; ils prétendaient encore au XV^e siècle ne relever que de Dieu et de leur épée.

Dans les premiers siècles de la féodalité cette noblesse jouissait de droits très-considérables, droits de quasi-souveraineté qui étaient alors inhérents à la possession des terres. A chaque château étaient attachés le billot et le gibet, les deux symboles de la haute justice, et à cette prérogative était encore annexé, au XIV^e siècle, le droit de chevauchée ou de conduite des hommes de la seigneurie à la guerre pour le propre compte du seigneur, ou pour le service du suzerain. Mais si dans chaque village il y avait un seigneur, tous les habitants du lieu n'étaient pas ses hommes. Dans tel village il y avait des familles appartenant à plusieurs seigneurs différents ou à des monastères, et chacun de ces propriétaires d'hommes et de choses faisait exercer ses droits par ses propres officiers. Ce n'est que fort tard, tardivement et lentement, que les Evêques de Bâle sont parvenus à attirer à leur juridiction toutes ces petites justices locales et à faire disparaître le réseau de gibets qui se dressaient sur les collines environnant nos villages.

La plupart des familles des nobles de notre contrée sont antérieures au XII^e siècle. Si elles n'apparaissent qu'alors dans les actes, c'est que ceux-ci sont forts rares

dans les siècles précédents. Quelques-unes de ces familles se sont partagées en plusieurs branches qui ont alors pris le nom de la localité ou du château qui leur servait de résidence. C'est ainsi que les nobles de Bonfol ont été la souche de ceux de Vendelincourt, de Chatelvouhay et du pays de Cœuve, en même temps que quelques autres de ses membres s'intitulaient du nom de Milandre, de Montvouhay et d'autres manoirs qu'ils tinrent quelque temps en fief. Les nobles de Rocourt-Abevillers ont dû iournir ceux de Chevenez et de Grandfontaine. Ceux de Pleujouse ont eu un instant le rameau de Fregiécourt. Les Boncourt donnèrent naissance aux Boncourt-Asuel, race vivace qui se perpétua jusqu'au XVII^{me} siècle. Les Cœuve plus multiples encore, ont moins occupé de châteaux, mais au-dessus de tous, les hauts barons d'Asuel, issus des Montfaucon et des Neuchâtel, étaient les plus puissants seigneurs d'Ajoie, en même temps qu'une de leurs branches possédait en fief de l'Autriche la seigneurie de Willisau qu'elle administrait depuis son château du nouveau Hasenbourg, au canton de Lucerne.

Le château de Porrentruy n'a pas été le berceau d'une famille noble de ce nom. Cette forteresse, ancienne mouvance des comtes de Montbéliard-Ferrette, n'a passé à l'Evêque de Bâle qu'à la fin du XIII^{me} siècle. Jusque-là elle servait de résidence au chatelain ou lieutenant de ces hauts barons. Beaucoup de nobles et de chevaliers qu'on nomme de Porrentruy parce qu'ils avaient leur résidence dans cette ville, appartenaient à d'autres familles que celle des nobles de Porrentruy même.

Si l'on classe ensuite les châteaux qui servaient de demeure à cette noblesse, en les distinguant d'après leur site, on en trouve huit assis sur des montagnes, dix dans la plaine, avec des fossés remplis d'eau et cinq sur des collines, avec fossés sans eau. Parmi ceux de la première classe, les plus anciens sont Porrentruy, Pleujouse, Milandre, avec traces romaines, mais Burnevésain, Chatel-

vouhay, Roche-d'Or offrent aussi des vestiges de l'occupation romaine, tandis qu'Asuel n'est qu'une création purement féodale. Ces premières forteresses doivent leur origine à une tour d'observation ronde ou carrée, peut-être restaurée ou réédifiée plus tard en imitant plus ou moins celle qui l'avait précédée, mais ce n'est que plus tardivement encore qu'on a adossé d'autres édifices, plus spacieux à ces tours primitives qui constituèrent longtemps à elles seules toute la forteresse.

Quant aux maisons fortes, elles ont pour type les mottes déjà connues des Romains, dans les pays de plaine. On les a imitées à l'époque barbare, lorsqu'on fortifiait les anciennes villa et les métairies des grands du pays, afin de les mettre à couvert d'un coup de main. On creusait des fossés plus ou moins larges et profonds. Une partie de la terre servait à former un vallum extérieur ou une digue, et l'autre à élever une motte centrale sur laquelle on bâtissait la demeure des maîtres avec des dépendances rarement considérables. Si l'eau n'était pas assez profonde dans ces fossés on ajoutait à ceux-ci des palissades ou autres moyens de défense.

D'autres maisons fortes sont bâties sur des collines avec fossés sans eau, mais pourvues de diverses fortifications. Miécourt nous montre un beau reste de ces castels environné d'eau, et Rocourt offre simultanément les deux exemples. L'église moderne est bâtie sur une motte avec fossés pleins d'eau. La colline voisine présente les fossés secs mais très-apparents qui environnaient le manoir et ses dépendances.

Cette classification sommaire des châteaux et de la noblesse se retrouve dans tout le pays, avec des variantes qui sont dues à la conformation de la contrée. Si celle-ci est montagneuse, les forteresses sur des rochers sont les plus nombreuses ; le cas contraire se présente dans les vallées.

Ainsi qu'on l'a déjà observé, les châteaux d'Ajoie sont

tous antérieurs au XII^e siècle. Car si ce n'est qu'à cette époque que les actes nomment les nobles qui en prenaient le nom, cette dernière circonstance prouve que les familles ont été précédées par l'érection de leurs manoirs, car ceux-ci ne prenaient pas le nom de leurs possesseurs, mais bien ces derniers celui de leurs castels. Les exemples contraires sont rares.

L'époque de la destruction des châteaux n'est pas moins curieuse à étudier. La plupart ont disparu sans bruit, sans retour, comme chose inutile quand la féodalité tombait elle-même en décadence. Quelques-uns, comme Beurnevésain, Roche-d'Or ont été détruits par leurs propres suzerains. Un petit nombre, comme Porrentruy, Cœuve, Miécourt, Pleujouse, sont encore habités. En Ajoie on ne cite qu'un seul exemple d'un château attaqué et saccagé par les bourgeois de Porrentruy, c'est Montvouhay, à la fin du XIV^e siècle, lorsque Jean de Vienne mettait constamment ses sujets sous les armes. Mais les bourgeois de Porrentruy n'étaient pas des hommes aussi libres que les Bâlois, ces intrépides champions des libertés urbaines qui, après s'être affranchis de la souveraineté de leur Evêque, s'étaient ensuite débarrassés de la noblesse turbulente en détruisant ses châteaux et la forçant de vivre dans ses murs sous l'empire d'une loi commune à tous. Telle indépendance n'existait pas à Porrentruy et encore en 1740, le Prince-Evêque faisait condamner à mort le magistrat courageux qui luttait pour la conservation des immunités de cette ville.

La révolution en 1792 n'a détruit en Ajoie qu'un seul château, Milandre, non pas dans un accès de colère, mais simplement parce que l'acquéreur de cette vieille forteresse n'avait pas besoin d'une habitation aussi dispendieuse. Tel a été aussi le sort de St-Ursanne, château compris dans la vallée du Doubs, et tel aurait été celui de Porrentruy, si l'on n'avait sauvé des mains des démolisseurs l'ancienne résidence de nos Princes-Evêques, pour la convertir en

un hospice. Honneur à ceux qui ont travaillé à cette œuvre doublement méritoire !

L'histoire détaillée des châteaux du pays de Porrentruy forme un des grands chapitres de celle de tous les châteaux de l'ancien Evêché de Bâle, dans lequel il y avait plus de cent quarante forteresses féodales, dont 100 sur des rochers ou des montagnes, 24 dans des étangs et 17 sur des mottes ou des collines avec fossés secs.

Voici encore quelques détails bien sommaires. Souvent les romanciers font sortir les chevaliers avec une nombreuse suite de cavaliers hors des cours des châteaux. Eh bien ! dans le Jura comme dans tous les pays de montagnes, on ne trouve qu'un petit nombre de châteaux ayant des écuries et dépendances dans l'enceinte de ces forteresses. En général la place manque et les chevaux devaient rester au pied de la montagne dans des maisons fort exposées à être emportées par l'ennemi. C'était moins poétique, mais plus vrai.

D'autres s'étonnent de la rareté et de la petitesse des fenêtres des anciens donjons. Mais ils ne pensent pas que le verre était fort rare, que le plus souvent on ne garnissait que les fenêtres d'un seul appartement. Si l'on consulte les inventaires des meubles que renfermaient ces châteaux encore dans les XV^e et XVI^e siècles, on voit avec surprise que ces seigneurs, si orgueilleux de leur naissance, étaient plus mal logés et meublés que les gens de nos campagnes. Il y a plus de fenêtres vitrées à la plus modeste de nos maisons de village qu'à dix châteaux du moyen âge, et tout est à l'avenant pour le mobilier, la vaisselle, les vêtements et les autres aisances de la vie domestique. De même aussi nos mœurs sont plus régulières ou du moins plus décentes qu'autrefois. Elles sont plus douces, plus paisibles dans tous les cas, et, si nous écrivons l'histoire de ces temps passés, ce n'est pas pour en désirer le retour, mais pour conserver le souvenir d'un temps qui n'est plus et ne peut plus revenir, pendant qu'il en reste encore

quelques traces et en attendant que le chauve vieillard emporte à son tour nos fragiles écrits.



QUELQUES MOTS SUR LES NOMS DE FAMILLE

des anciens habitants du pays,

par A. QUIQUEREZ.

L'année dernière j'ai fatigué la Société jurassienne d'é-mulation de mes recherches sur le Mont-Terrible, elles avaient fini par devenir un véritable enfant terrible. Qu'il me soit donc permis, au commencement d'une année nouvelle, d'aborder un sujet moins rebattu, quoiqu'il ait aussi son importance. On dit qu'on se lasse de manger constamment du chevreuil, du pâté de Strasbourg, des terrines de Nérac, de boire du Tokay et du Champagne, et qu'on retourne volontiers aux mets indigènes plus modestes et surtout moins indigestes. Nous allons donc sortir des hautes régions où campaient les armées romaines, et descendre dans la plaine pour chercher un autre aliment à nos investigations.

On a déjà beaucoup discuté sur l'étymologie des noms des localités. Les uns les ont fait dériver du grec, parce qu'ayant appris à épeler cette langue au collège, ils ont cru en reconnaître les racines dans tous les noms de leur pays. Celui qui a ouvert trois ou quatre pages du dictionnaire de Rostrenen, écrit en patois breton, s'imagine que toutes les localités portent des noms celtiques. Un autre, au contraire, les fait dériver du latin, celui-ci du vieux teuton, et les amateurs de sanscrit les vont chercher aux confins de certains pays asiatiques où, durant l'âge d'or, on parlait et écrivait couramment cette langue dans les plus modestes écoles de village.